ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Saône

Ecole « Les Fougères »
10 rue de Blanzey, 70220 Fougerolles-Saint-Valbert
03 84 49 10 61
Ecole.les-fougeres.fougerolles@ac-besancon.fr

Procès-Verbal du conseil d'école du 10 novembre 2023

Présents :

Mairie : Mme Oudot (adjointe), Danièle Leyval, Véronique Lepaul, Françoise Lamboley, Sabine Rouhier (ATSEM)

Représentants de parents d'élèves : Faivre Clément, Balmet Sébastien, Menigoz Franck, Golly Juliette, Mauffrey Sandrine, Audrey Nolin, Cedoz Aurélie, Jeandon Emilie, Simon Aurélie, Grosjean Lionel, Gallaire Laure, Vernier Marie, Oudin Aurélie, Haillant Elodie, Bertrand Loïc, Colle Audrey, Duchêne Lila, Gable Jean-François, Henry Maxime, Richard Floriane, Menigoz Elodie (représentants parents d'élèves),

Périscolaire : Mme Jamis (FRANCAS)

Enseignants : Fanny Aubry, Fabienne Lanier, Laetitia Juif, Laetitia Tabis, Séverine Levain, Rasima Suljic, Mélanie Vaudrey, Julie Marboutie, Sophie Guyot, Sarah Brice, Andréa Prignot, Caroline Roche, Estelle Dubois

Excusés : Mme Raba (IEN de la circonscription de Luxeuil), M. Miège (Maire), Mme Haenel, adjointe aux affaires scolaires. Mme Raimondi Cécile, Grandmougin Carine, Laetitia Floquet, (représentants parents d'élèves), Esther Ganassa (enseignante), Isabelle Chappuis, Laurette Mathiot, Céline Bolmont, Delphine Gharnit, Orane Seara (AESH), Martine Georges (DDEN)

Accueil et remerciements pour la présence. Bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école (Juliette Golly, Aurélie Cedoz, Audrey Nolin, Lionel Grosjean, Maxime Henry pour les parents. Andréa Prignot, Caroline Roche, Estelle Dubois, Esther Ganassa, Frédéric Vernier pour les enseignants et Orane Seara pour les AESH.

1. Installation du conseil d'école

Rôle du conseil d'école :

- Aucune situation personnelle ne doit être abordée.
- Il vote le règlement intérieur
- Il donne son avis : sur le fonctionnement de l'école en général, les projets de l'école, les projets d'actions éducatives des classes, les activités post et périscolaires, l'hygiène, les conditions de fonctionnement matériel et financier, l'utilisation des moyens alloués, l'utilisation des locaux scolaires, les conditions d'intégration d'enfants handicapés.
- Les parents élus doivent faciliter les relations entre les enseignants et les autres parents. Ils ne discutent pas de pédagogie avec les professeurs mais leurs avis sont très précieux pour tout ce qui touche à la vie des élèves.
- Les représentants de parents sont des partenaires pour les enseignants.

Les élections de représentants de parents d'élèves : 75,71 % de participation (75,5 % l'an passé). 350 inscrits sur la liste électorale, 265 votants, 37 bulletins blancs ou nuls. 228 suffrages exprimés. C'est très bien et c'est encore mieux que l'an passé.

Prochains conseils d'école : vendredi 8 mars et mardi 18 juin 2023

2. Règlement de l'école et charte de la laïcité

Celui-ci est admis à l'unanimité. Il sera affiché à l'école avec la charte de la laïcité. Ces documents seront sur le blog et envoyés par courrier électronique aux parents. Les parents devront signer un accusé disant qu'ils en ont pris connaissance.

La charte de laïcité .

La laïcité c'est le principe que signifie que l'état ne favorise aucune religion en particulier et que chacun est libre de croire ce qu'il veut ou de ne pas croire. La charte comporte quinze articles et explique le sens et les enjeux du principe de laïcité qui se vit au quotidien. Il est question des droits et des devoirs de chacun. L'école publique doit promouvoir le respect des valeurs communes. La laïcité encourage le respect des valeurs civiques et des droits de l'homme partagés par l'ensemble de la société. C'est une garantie pour les parents et les élèves car la laïcité protège. Elle s'apprécie dans la qualité du vivre ensemble, le respect de l'égalité entre les filles et les garçons, le refus des violences et des discriminations. Un temps fort pour notre

école reste la Journée de la laïcité le 9 décembre. Cette année, nous participerons à l'opération nationale de l'USEP « Olaïc USEP ». Notre journée école temps fort laïcité est fixée le lundi 13 décembre.

3. Sécurité / Santé

- Plan Vigipirate : passage alerte « urgence attentat » depuis le 13 octobre. Les 2 portails sont fermés à clés pendant le temps scolaire. Une ouverture pour les entrées et sorties seraient plus sécurisant.
- Rappel : les enseignants sont responsables des enfants jusqu'à la grille de l'école. Les enfants de maternelle sont remis à un responsable nommément désigné par écrit si ce n'est pas un parent. A partir de CP, les élèves peuvent repartir seuls.
- Exercice évacuation : un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 15 septembre. Tous les élèves sont sortis en 3 min 30s. 2 observateurs de la mairie ont contrôlé le bon fonctionnement des portes coupe-feu. Les élèves ont bien réagi au signal et tout fonctionne correctement.
- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) : ils ont été remis à jour : il y a 2 PPMS : un attentat, intrusion et un PPMS risques majeurs (consultable sur place)

Un exercice PPMS séisme a été réalisé le 6 octobre. Déclenchement par la sonnerie correspondante de l'alarme PPMS puis évacuation au point de rassemblement à l'extérieur. Ceci dans le but de préparer les élèves et les adultes à réagir en cas de secousse. Un observateur pour vérifier les différents points d'alarme. Un boitier au 1er étage n'a pas fonctionné et va être réparé. Les classes n'entendent pas trop bien le signal qui est un peu faible.

Un exercice académique PPMS attentat, intrusion devait avoir lieu en novembre ou décembre mais avec l'actualité il sera reporté certainement.

- 2 soucis relevés par les parents : la durée du feu vert piéton n'est que de quelques secondes et il passe au rouge alors que les enfants ne sont qu'à la moitié du chemin cela est dangereux. La signalisation a été mise mais la durée n'est pas modifiée. Voir les réponses de Mme Oudot en fin de conseil.
- Certains parents stationnent de façon anarchique, compliquant ainsi la circulation et pouvant entraîner des dangers. Mme Oudot précise que le parking du parc Bertrand est ouvert au public et les parents d'élèves peuvent stationner à cet endroit.
- Le souci des bus persiste : le passage à côté des bus aux sorties et entrées des enfants et de leurs parents restent très dangereux à 2 niveaux : angles morts et aucun espace n'est sécurisé de la grille de l'école à la place du Charton. La route est étroite, le chemin matérialisé en peinture ne peut pas être respecté. Les arrivées en vélo sont très difficiles aussi.

- Santé et prévention :
 - Une visite de PMI sera effectuée pour les enfants nés entre le 1er juillet 2019 et le 30 juin 2020 . Le planning est fait. 30 élèves (PS et MS) sont sur cette liste. Les premiers rendez-vous le 14 novembre, 6 enfants par demi-journée. La présence des parents est souhaitée mais si le carnet de santé est apporté ils peuvent avoir la visite.
 - Remerciements à Mme Dor-Cazautet qui répond présente fréquemment : PAI, suivi des élèves particuliers (mal être) et intervention ponctuelle dans le cadre d'ateliers ou des classes.

4. Vie scolaire

Le nombre d'élèves reste stable : 255 élèves répartis en 12 classes dont un dispositif ULIS avec 6 élèves encadrés par Estelle Dubois et son AESH Co Isabelle Chappuis.

- 4 AESH i (individuel) sont dans l'école en aide pour certains élèves : Céline Bolmont – Dephine Gharnit — Laurette Mathiot et Orane Seara démission lundi 6 novembre de Maïlyse Rolle : recherche de solution pour son remplacement en cours.
- Amélia Khalfallah et Jordan Stainmesse complètent l'équipe : ce sont 2 emplois « service civique »
- 3 personnes assurent l'entretien du bâtiment : Valérie Thiéry, Edith Dieudonné et Marina Novikova
- Nous travaillons avec l'équipe du périscolaire représentée par Claudie Jamis et 7 animatrices encore

Ecole « Les Fougères »
10 rue de Blanzey, 70220 Fougerolles-Saint-Valbert
03 84 49 10 61
Ecole.les-fougeres.fougerolles@ac-besancon.fr

en cours de recrutement.

- La gestion de la BCD est difficile pour les enseignants. Une aide serait bien appréciée de l'équipe pédagogique pour la mise à jour du fond documentaire. Peut-être qu'un emploi pour la gestion de la BCD sera mis en place par la municipalité, c'est à travailler en partenariat. Mme Haillant propose son aide ponctuelle éventuellement.

Niveau	Nombre d'élèves
TPS	6
PS	25
MS	32
GS	29
Cycle 1	**92**
CP	28
CE1	31
CE2	32
Cycle 2	**91**
CM1	42
CM2	30
Cycle 3	**72**

Répartition par classe		Enseignant	Compléments *remplaçants*
6 TPS 19 PS	25	Fanny Aubry	
6 PS 20 MS	26	Andréa Prignot	
12MS 12GS	24	Catherine Baud	*Sarah Brice*
17GS 6CP	23	Laëtitia Juif	
22CP	22	Laëtitia Tabis	
21 CE1	21	Caroline Roche	Frédéric Vernier
10CE1 10CE2	20	Séverine Levain	
22 CE2	22	Laura Perrin	*Rasima Suljic*
24 CM1	24	Mélanie Vaudrey	Esther Ganassa
10CM1 15CM2	25	Julie Marboutie	
8CM1 15CM2	23	Sophie Guyot	

Nous pouvons faire appel au RASED de Saint-Loup : Patricia Roth, psychologue scolaire et Esther Jodry maître spécialisé. Les parents peuvent les contacter également : 07 55 62 70 71 ou rased.saint-loup@ac-besancon.fr

Remerciements à l'association de parents « Fougères en fête » qui aide à la mise en place de manifestations hors temps scolaire qui contribuent au bien être des élèves et favorisent la réussite scolaire. Plus les parents font confiance à l'école et meilleurs sont les résultats scolaires. Les enfants se sentent en sécurité et peuvent pleinement investir le scolaire. L'apport financier est important et permet aux enseignants d'offrir à leurs élèves cette ouverture culturelle et sportive permettant un plein épanouissement.

Point sur la scolarisation des 2 ans : attention à ne pas faire l'accueil des enfants du secteur. Réserver cet accueil aux familles de Fougerolles ou travaillant à Fougerolles et qui veulent rester pour l'ensemble de la scolarité. Cette année sur les 6 élèves de TPS, 3 ne sont pas de Fougerolles.

Plan de prévention harcèlement

On va vous présenter notre plan de prévention contre le harcèlement.

Définition du harcèlement scolaire qui est puni par la loi : un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. C'est une situation intentionnelle agressive induisant une relation d'asservissement psychologique qui se répète régulièrement.

Ecole « Les Fougères »
10 rue de Blanzey, 70220 Fougerolles-Saint-Valbert
03 84 49 10 61
Ecole.les-fougeres.fougerolles@ac-besancon.fr

Il est recommandé de travailler sur les émotions, l'empathie et l'estime de soi : travail sur les compétences psychosociales.

3 Axes : Prévenir détecter et intervenir : il s'agit de développer une culture commune pour éviter de nouveaux cas, d'adopter une action concertée, collective et efficace

Au niveau de la prévention : déjà beaucoup de travail autour des CPS est réalisé depuis plusieurs années

Quelques temps forts ou actions seront proposés dans l'année :

- **9 novembre la journée de lutte contre le harcèlement.** Travail sur la définition du harcèlement avec les élèves et mise en place d'ateliers sur le thème.
- Nous avons eu la visite de Monsieur l'IA DASEN M. Destable, de Monsieur le sous-préfet de Lure et du colonel Crampé de la gendarmerie. Monsieur Porte, adjoint de monsieur l'Inspecteur d'académie et madame Raba, inspectrice de la circonscription de Luxeuil accompagnaient ainsi que des membres de la cellule pHARE et Mme Paillotet de la DSDEN étaient présents. M. Argenton représentait la mairie pour cette occasion. L'ensemble des personnes présentes ont reconnu et apprécié le travail de qualité mené au niveau de la prévention dans notre école. Merci aux parents ayant participé aux ateliers.

Mise en place du dispositif d'alerte dans notre école : au niveau des enfants et au niveau des parents
Créer des affichages pour dire stop à la violence

- Mise en place d'ateliers citoyens où seront travaillées les compétences psychosociales
- Participation au concours zéro cliché : Estelle Dubois travaillera la notion spécifique de genre et de l'égalité fille/garçon
- Participation à l'opération nationale OlaïcUSEP sur la laïcité : rencontre lundi 11 décembre
- Participation à la journée internationale des droits des femmes le 8 mars
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation pour les parents : mise en place d'un groupe de parents qui prennent en charge
- Participation au prix « Non au harcèlement »

Au niveau de la détection et de l'intervention : c'est le traitement si un cas apparait

1. Repérer les signaux faibles (à l'aide d'une grille)
2. Mener des entretiens avec : l'élève victime, les témoins, l'auteur et les parents avec la méthode de préoccupation partagée (que les enseignants doivent s'approprier)
3. Décider des mesures de protection
4. Suivre la mise en œuvre des mesures avec l'appui de la cellule pHARe
5. Poursuivre et approfondir les actions de sensibilisation dans les classes concernées.

Question posée aux parents et recueil des ressentis :

- Les parents entendent beaucoup parler de harcèlement par les médias. Une certaine inquiétude se fait sentir.
- Des craintes par rapport à leurs enfants sont présentes donc ils ont besoin d'être rassurés sur ce sujet.
- un groupe de travail sera mis en place afin de réfléchir à la diffusion de l'information

Evaluation école et projet d'école

L'équipe doit faire son auto évaluation au niveau de 4 domaines et doit trouver une problématique commune avec les écoles de Corbenay et Aillevillers qui correspondent au secteur de recrutement du collège des Combelles pour le 20 décembre. Le 18 février, des évaluateurs viendrons nous rendre visite.

ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Saône

Ecole « Les Fougères »
10 rue de Blanzey, 70220 Fougerolles-Saint-Valbert
03 84 49 10 61
Ecole.les-fougeres.fougerolles@ac-besancon.fr

Les 4 domaines sont :

- Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- Le bien-être des élèves, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Des évaluateurs externes viendront en février et une restitution nous sera faite en fin d'année scolaire.
Peut-être qu'un questionnaire sera réalisé à destination des parents d'élèves avec Google Forms.

Projet d'école, les axes restent les mêmes pour cette année.

- Agir en citoyen responsable ajouté l'an passé pour l'obtention du label E3D
- Assurer la réussite de chaque élève
- Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire.
- Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

Mieux vivre ensemble	**Ecologie protection de la planète**
• Communication non violente : « messages clairs » • Médiateurs de cour • Droits de l'enfant OCCE « Chantons les droits » • Coopération entre 2 classes OCCE • Bancs de l'amitié • Conseils de coop • Elections délégués (Eco et citoyens) • Egalité Garçon / Fille : Concours zéro cliché • Projet RETAC CM1 CM2 • Téléthon • Noël solidaire • Blog de l'école • APC en famille	• Suite du projet « ma cour en vert » : végétalisation et aménagement de la cour • Ecole colibri : économie et défi électricité gaz chauffage • Tri des déchets par classe et pour l'école • Reste au niveau du matériel utilisé en classe • Clean up day (sur l'année dans la cour) • "Les éco tubeurs" (CM) • Journée de l'environnement avec un thème commun sur l'écologie • L'école dehors • « Dans 1000 communes ma forêt fait école » • Pique-nique zéro déchet • SRAV et Pratique du vélo (tour USEP) • Fête de la science écomusée (comprendre les enjeux climatique

L'olympisme – l'EPS au service de la santé

- Projet au niveau repérage géographique : Téo et Lila / Loup à la découverte des continents
- Travail sur la différence / notion de handicap sport adapté
- Fête du sport septembre (apport des pictogrammes – anneaux olympiques…)
- Valeurs de l'olympisme
- Projet national OlaïcUSEP
- Journée de l'olympisme le 23 juin
- Projet départemental carnet de croquis
- Utilisation des visuels des JO dans les classes

- Evaluations nationales CP CE1 et CM1 : les parents ont été reçus et l'analyse est en cours.
- LSU : 31 janvier et 28 juin 2023 en version électronique.

ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Saône

Ecole « Les Fougères »
10 rue de Blanzey, 70220 Fougerolles-Saint-Valbert
03 84 49 10 61
Ecole.les-fougeres.fougerolles@ac-besancon.fr

5. Les travaux dans et autour de l'école

Coopérative scolaire

CHARGES		PRODUITS	
Achats produit pour cession	2154.60	Vente de produits pour cession	4441.8
Activités éducatives	**15924.04**	Activités éducatives	0
Cotisations OCCE	609.77	Subventions collectivités	2992.50
Assurances	70.25	Contribution plateforme participative	0
Services bancaires	25	Cotisations reçues	**3487**
Charges exceptionnelles	53.94	Produits exceptionnels	20.28
Total	18837.60	Total	14061.58
DEFICIT de 4776.02			

Remerciements à l'association de parents d'élèves « Fougères en fête » pour les dons tout au long de l'année. Ces dons permettent aux enfants de participer à davantage de sorties culturelles. On se rend compte que la coopérative demandées aux familles ne suffit pas à financer l'ensemble des activités d'une année scolaire.

Crédits municipaux

- **Crédits de fonctionnement** (par classe)

Remerciements pour l'augmentation : palier à l'augmentation des prix

- ✓ 41 € par élèves d'élémentaire (+ 3 € pour direction BCD et collectif)
- ✓ 31 € par élève de maternelle + 10 € pour Noël (+ 1 € pour direction BCD et collectif)
- ✓ 51,50 par élève d'ULIS (3 € pour direction BCD et collectif)

- **Crédits d'équipements**

- ✓ pas de changement : 11€ par élève. Il reste 1600€ à dépenser d'ici la fin d'année. Ce sera certainement du matériel informatique et des livres de BCD.

Merci aux services municipaux pour les différents travaux :

- Les sols de la classe de Mme Guyot ont été refaits dernièrement
- 3 ordinateurs ont été achetés
- 3 tablettes sont en service
- Un tableau a été installé dans la classe de Mme Perrin et le vidéoprojecteur est fixé.
- Les différents petits travaux demandés ont été effectués (panneau en liège, rampe électrique..)
- Les demandes dans le cadre du projet de végétalisation « ma cour en vert » arrivent à leur terme

La municipalité précise que les demandes de travaux doivent être faites dans le cadre de la commission scolaire une fois par an en février et que les demandes concernant l'école passe par le biais de la directrice uniquement.

Les parents d'élèves précisent qu'ils sont concernés par la vie de l'école en tant que citoyen et que la sécurité aux abords de l'école est importante. La lettre adressée par les représentants de parents en amont du conseil d'école n'était en aucun cas injonctive mais offrait de l'aide pour le suivi des différentes demandes de l'école.

Mme Oudot précise qu'elle n'est pas adjointe aux affaires scolaires et qu'elle remplace cette personne.

6. Questions diverses

Aucune question déposée

Secrétaire de séance
Sarah Brice

ÉCOLE "LES FOUGÈRES"
10, rue de Blanzey
70220 FOUGEROLLES-SAINT-VALBERT

Directrice
F. Lanier